Aménagement du site de la Roche

Construction de halles : la salle des étangs

FORT POUR SE DEFENDRE

SIXT S/AFF

Présentation du projet : La salle des étangs

Entre 1991 et 1995, avec l'acquisition d'une ferme, la commune s'est dotée d'un espace naturel de 12 hectares au centre de la commune bénéficiant de 3 étangs : Le site de la Roche.

Ce site est devenu est un point de départ pour de nombreuses randonnées :

- Les hauts de Sixt
- Le gué de Trohina
- Le grand hereal
- Les landes de Bezyl



- À deux pas de La Gacilly, un travail est engagé afin de rapprocher les offices de tourisme de Redon et celui de La Gacilly, le site de La Roche étant un lien direct entre ces deux zones d'attractivité. Le pont de la villebeau a ainsi été réhabilité en 2023 pour assurer une continuer des circulations douces (randonnées pédestre et cycliste).

La réalisation des ces halles permettra dès lors d'abriter nos visiteurs lors de leur visite mais également d'accueillir différents évènements culturels et sportifs.

Depuis 2024, la commune a mis à disposition une partie de cet espace pour l'installation saisonnière d'un commerce type paillote : les tontons grilleurs.

En 2025, un sentier d'interprétation a été réalisé, mettant en évidence les évolutions architecturales de la commune et de ses lieux de vie au fil du temps.

La présence des étangs permet également d'envisager le développement d'activités nautiques. Ce site est ainsi régulièrement mis à disposition de l'office des Sports et jeunesse entre Aff et Vilaine, dont le siège est situé à val d'Anast. Ce nouveau bâtiment offrira ainsi un abri aux praticiens et permettra de sécuriser le matériel.

Le site est également mis à disposition d'écoles extérieures pour organiser des compétitions de courses à pied, mais également d'association extérieurs (concours de pêches) ainsi que des communes avoisinantes. Table et aire de pique nique sont déjà installés, à proximité du parking susceptible d'accueillir des campings cars,

Le rétroplanning

Travaux

Janvier 2026

Réception

Juin 2026

Le financement

Principaux postes de dépenses (par nature/lot)	Montant HT	Montant TTC
Contrôle technique	4 320,00 €	5 184,00 €
SPS	3 200,00 €	3 840,00 €
VRD	116 789,50 €	140 147,40 €
Gros œuvre	71 000,00 €	85 200,00 €
Charpente	97 475,76 €	116 970,91 €
Couverture	58 401,34 €	70 081,61 €
Menuiseries extérieures	22 470,21 €	26 964,25 €
Rideaux	32 060,13 €	38 472,16 €
Cloisons intérieures	29 638,00 €	35 565,60 €
Menuiseries intérieures	15 412,85 €	18 495,42 €
Electricité	44 557,75 €	53 469,30 €
Plomberie	13 853,97 €	16 624,76 €
Revêtement de sol	9 745,75 €	11 694,90 €
TOTAL	**518 925,26 €**	**622 710,31 €**

Sources	Types d'aide	Montant prévisionnel	Taux
Etat	DETR	100 000,00 €	19%
Département	Ambition Communes	100 000,00 €	19%
Redon Agglomération	Fonds de concours	35 752,98 €	7%
Auto-financement		283 172,28 €	55%

Pour 2026, la construction de ces halles contribuera à un aménagement continu de cet espace développant les activités touristiques et l’accueil de personnes extérieures. Son architecture peut rappeler celle d’un bâtiment agricole, s’insérant de façon très sobre dans le paysage et réduisant l’imperméabilisation des surfaces.

